

PROCÉDURE POUR L'OBTENTION DE LA CONVENTION DE STAGE DEMATERIALISÉE

Vos demandes sont traitées:

- Uniquement à distance. Votre adresse mail de contact est exclusivement : stages@liste.parisnanterre.fr, ou gestion-stages@api.parisnanterre.fr
- Par ordre d'arrivée des mails,
- Pendant les heures de travail des agents du bureau de stage.

Les mails du vendredi après-midi -samedi-dimanche seront traités le lundi suivant par ordre d'arrivée.

Anticipez votre départ en stage pour laisser le temps aux différents signataires de traiter votre demande,

Délais de traitement 5 jours ouvrables. (Évitez de déposer votre demande le vendredi pour débiter un stage le lundi)

Pour un traitement rapide et efficace, merci de préciser dans le titre de votre mail : votre N° étudiant ou votre N° convention.

En cas de besoin, vous pouvez vous déplacer au bureau des stages au RDC du bâtiment Ramnoux, salle E01 aux horaires d'ouverture ci-dessous :

JOURS		13h30-16h30
LUNDI	Fermé	ouvert
MARDI	Fermé	ouvert
MERCREDI	Fermé	ouvert
JEUDI	Fermé	ouvert
VENDREDI	Ouvert 9h-12h	Fermé